

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 22726

Numéro SIREN : 807 678 511

Nom ou dénomination : 2THELOO RAILWAY

Ce dépôt a été enregistré le 27/06/2018 sous le numéro de dépôt 46056



20180460562016

DATE DEPOT : 27/06/2018

N° DE DEPOT : 46056

N° GESTION : 2014B22726

N° SIREN : 807678511

DENOMINATION : 2THELOO RAILWAY

ADRESSE : 13 rue Riblette 75020 Paris

MILLESIME : 2016

2THELOO RAILWAY

SAS unipersonnelle

Au capital social de 250 000 €

13 rue Riblette -75020- PARIS

RCS PARIS 807 678 511

Greffé du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

28 JUIN 2018

Sous le N° : **46056**



PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 18 JUIN 2018

Le 18 juin 2018, à 19h, à Paris,

La société 2THELOO FRENCH GROUP, société par actions simplifiée unipersonnelle, au capital de 1 938 395 euros, dont le siège social est situé 13 rue Riblette -75020- PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 808 012 553 représentée par son président, la société 2THELOO HOLDING B.V, représentée par Monsieur Kees-Jan BUS,

Associé unique de la Société 2THELOO RAILWAY,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société 2THELOO RAILWAY, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016
- l'affectation des résultats de cet exercice.

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, connaissance prise du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par une perte de 892 621 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 892 621 euros de la manière suivante :



Origine

- Résultat déficitaire de l'exercice : 892 621 euros.

Affectation

- Au report à nouveau, soit 892 621 euros
- Solde du report à nouveau, soit 1 319 553 euros.

Capitaux propres de la Société non reconstitués

Les résultats de l'exercice ne nous permettent pas de reconstituer nos capitaux propres qui demeurent inférieurs à la moitié du capital.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION – CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention de l'absence de conventions intervenues entre la Société et l'associé unique au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

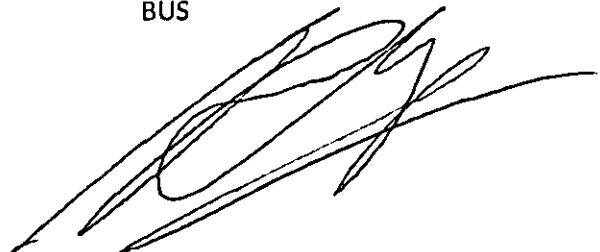
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

2THELOO FRENCH GROUP

Représentée par son président

2THELOO HOLDING B.V.

Représentée par Monsieur Kees-Jan
BUS



2THELOO RAILWAY

SAS unipersonnelle

Au capital social de 250 000 €

13 rue Riblette -75020- PARIS

RCS PARIS 807 678 511

*Certifié conforme
par le
Président*

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

La société 2THELOO FRENCH GROUP, associé unique et Président de la Société 2THELOO RAILWAY, a, conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'activité de la Société, immatriculée en novembre 2014, tient principalement au développement et à l'exploitation de boutiques-toilettes selon le concept 2THELOO.

L'exercice clos le 31 décembre 2016 témoigne du challenge à relever et en partie relevé et des difficultés rencontrées afférents au lancement de cette nouvelle activité en France en 2015 conformément au concept novateur 2THELOO – concept déjà développé dans d'autres pays-.

Après avoir répondu à une consultation, la Société a conclu, fin 2014, avec le groupe SNCF un contrat d'occupation portant occupation d'emplacements en gare -domaine public- et intéressant 43 sites.

Aux termes de ce contrat, la Société s'est progressivement vue confier l'exploitation commerciale de 43 emplacements en gare selon le concept innovant et unique 2THELOO de « boutiques-toilettes, la SNCF souhaitant notamment une montée en gamme de qualité, une harmonisation des standards de services et de qualité et une augmentation de la valorisation commerciale des gares.

Aux termes dudit contrat, 2THELOO RAILWAY est également tenue de réaliser progressivement d'importants travaux d'aménagement et de réaménagement nécessitant de lourds investissements et de verser une redevance d'occupation à son cocontractant.

Lesdits travaux ont débutés en 2015.

Certains sites (22 sites en 2015 et 9 sites en 2016 ont été réaménagés) et correspondent aujourd'hui au concept 2THELOO, d'autres sites n'ont pas encore été réaménagés -mais certains ont pu bénéficier de travaux de rafraîchissement- et ne sont pas encore au concept 2THELOO mais sont exploités sous marque blanche.

La Société ne connaît pas de concurrent direct et sérieux à ce jour.

Avant de signer le contrat d'occupation temporaire du domaine public susvisé, le groupe SNCF travaillait avec plusieurs prestataires, ayant tous une activité de nettoyage de locaux.

En pratique, le changement de mode d'exploitation des espaces sanitaires décidé par le groupe SNCF n'a soulevé aucune difficulté, sous réserve d'une grève décidée en janvier 2015 par les seuls salariés d'un des prestataire -qui depuis lors a été placée en liquidation judiciaire- qui a conduit à convenir d'un protocole d'accord. Moyennant des contreparties, la Société a accepté de créer une société de nettoyage, GASPRO PLUS, aux fins de reprise de la quasi intégralité du personnel de ce prestataire.

Ces évolutions ont été contractualisées au travers d'un premier avenant audit contrat d'occupation.

D'autres évolutions mineures ont donné lieu à un second avenant.

Le lancement de 31 nouveaux emplacements au concept 2THELOO en 2015 et 2016 et les travaux afférents de réaménagement, outre les travaux de rafraîchissement d'emplacements sous marque blanche et le fait qu'une partie des sites -mis à disposition courant 2015 et 2016 ou requérant de longues périodes de travaux- n'a pas été opérationnel au cours de tout l'exercice social a directement concouru à la réalisation d'un résultat déficitaire au 31 décembre 2016, soit 892.621 euros.

La Société projette une pleine opérationnalité fin 2018 : tous les sites seront alors réaménagés et prêts à fonctionner sous le concept 2THELOO.

Par ailleurs, il convient de souligner l'augmentation substantielle du nombre de clients au cours de l'exercice 2016. Cette tendance à l'augmentation se confirme en 2017.

Ces données permettent d'envisager de meilleurs résultats pour les prochains exercices.

Sur le plan social, il est à souligner l'embauche de plusieurs salariés, l'effectif de la Société étant passé de 117 à 129,7 équivalents temps plein en 2016.

Il convient également de souligner que les salariés repris par la société GASPRO PLUS, ont initiés des procédures contentieuses en référé par devant le Conseil des Prud'hommes en mai 2015 à l'encontre notamment de la Société.

Le Conseil des Prud'hommes de Paris a déclaré leurs demandes irrecevables en juin 2015.

Lesdits salariés ont alors initiés des procédures contentieuses au fond par devant le Conseil des Prud'hommes de Paris aux fins principalement de rappels de salaires et d'indemnités de congés payés, de dommages-intérêts, de contestation de rupture de contrat de travail, de remise de documents sous astreinte.

De tels contentieux sont exceptionnels de par leur nombre.

Certains contentieux ont fait l'objet d'une radiation prononcée par le Conseil des Prud'hommes en 2016 et début 2017.

A ce jour les condamnations provisoires et actualisées sollicitées par lesdits salariés restant s'élèvent à environ 125 000 euros, hors éventuels frais d'astreintes et intérêts de retard.

Aucun autre contentieux n'a donné lieu à la condamnation de la société en 2015 et 2016.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE LE 31 DECEMBRE 2016

Depuis la clôture de exercice social au 31 décembre 2016, la Société a poursuivi les travaux de réaménagements (31 sites ont été complètement réaménagés) et de rafraîchissement entrepris et a continué de lancer et de développer son activité.

Les contentieux initiés par les anciens salariés de la société SPACIO CONFORT par devant le Conseil des Prud'hommes de Paris sont toujours en cours comme il a été susmentionné (sous réserve de 5 contentieux radiés par la Juridiction).

Les établissements secondaires de NANCY et DU MANS ont été fermés en janvier et mars 2017. 20 nouveaux établissements secondaires (outre les 1à établissements déjà ouverts en 2015) ont été ouverts.

Aucun autre événement significatif n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

A court terme, la Société doit poursuivre la réalisation des travaux d'aménagements et de réaménagement et les travaux de rafraîchissement des emplacements sur le domaine public du groupe SNCF et espère pouvoir accueillir toujours plus de nouveaux clients. La Société projette de finaliser les travaux d'aménagements et de réaménagement fin 2018. A partir de la fin desdits travaux, tous ses sites seront sous le concept et la marque 2THELOO et deviendront pleinement opérationnels.

La Société entend également poursuivre ses efforts pour tenter de se distinguer de sa concurrence indirecte, notamment en installant dans les meilleurs délais le concept 2THELOO et en améliorant la qualité de service rendu aux clients et au partenaire, le groupe SNCF.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture du dernier exercice, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

Date échéance (x1.000 eur)	Solde des dettes fournisseurs à 30 jours (0-30)	Solde des dettes fournisseurs à 60 jours (31-60)	Solde des dettes fournisseurs à 90 jours (61-90)	Solde des dettes fournisseurs à 90 jours (90+)
Date d'échéance exercice clos le 31 décembre 2016	386 €	620 €	162 €	0 €

Date d'échéance exercice clos le 31 décembre 2015	109 €	90 €	80 €	142 €
--	-------	------	------	-------

Solde des dettes au 31 décembre 2016 : 1.168.674 euros (contre 418.323 euros au 31 décembre 2015).

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

- Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 5 068 051 euros contre 2 893 341 euros au titre de l'exercice précédent;
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 5 068 051 euros contre 2 894 242 euros au titre de l'exercice précédent
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 5 957 935 euros contre 3 314 822 euros au titre de l'exercice précédent
- Le résultat d'exploitation ressort (889 882) euros contre (420 579) euros au titre de l'exercice précédent
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 2 258 809 euros contre 971 330 euros au titre de l'exercice précédent
- Le montant des charges sociales s'élève à 335 720 euros contre 130 006 euros au titre de l'exercice précédent;
- L'effectif salarié moyen s'élève à 123 salariés contre 96 au titre de l'exercice précédent;

Il est précisé que la Société a supporté des dépenses de travail intérimaire qui se sont élevées à 625 000 euros contre 328 000 euros au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu de l'absence de résultat financier, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à (889 882) euros contre (420 579) euros au titre de l'exercice précédent

Compte tenu des éléments ci-dessus, - du résultat exceptionnel de 2 739 euros, le résultat de l'exercice se solde par une perte de (892 621) euros contre (422 742) euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2016, le total du bilan de la Société s'élevait à 4 870 126 euros contre 1 334 022 euros au titre de l'exercice précédent.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 892 621 euros de la manière suivante:

Origine

- Résultat déficitaire de l'exercice : 892 621 euros.

Affectation

- Au report à nouveau, soit 426 932 euros
- Solde du report à nouveau, soit 1 319 553 euros.

Capitaux propres de la Société inférieurs à la moitié du capital social

Compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

En conséquence, l'associé unique, conformément aux dispositions de l'article L 225-248 du Code de commerce, devra dans les quatre mois de la réunion de la présente décision décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport de votre Commissaire aux comptes.

Au titre de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune convention entre la Société et son Président.

6 Septembre 2017,

Le Président !

2THELOO FRENCH GROUP

Représentée par son président

2THELOO HOLDING B.V.

Représentée par Monsieur Kees-Jan
BUS



2THELOO RAILWAY

**13, rue Riblette
75020 Paris**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2016

Le 7 septembre 2017

2THELOO RAILWAY

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société 2THELOO RAILWAY, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Dans notre rapport du 9 mai 2017 relatif à l'exercice 2015, nous avons formulé un refus de certifier en raison de l'insuffisance des procédures d'encaissement et d'enregistrement ne nous permettant pas de vérifier le montant des ventes. Pour les mêmes raisons nous n'avons pas pu vérifier le montant des ventes figurant dans les comptes au 31 décembre 2016 et qui s'élevaient à 5 068 051 euros.

En raison des faits exposés ci-dessus, nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulés ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité d'exploitation exposée dans la note « Continuité d'exploitation » page 8 de l'annexe.

2. Justification des appréciations

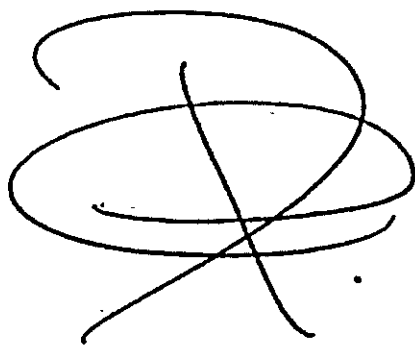
En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de justifications complémentaires à la description motivée de notre refus de certifier exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et Informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des Informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'Associé Unique sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celle formulées dans la première partie de ce rapport.

Paris, le 7 septembre 2017

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

BDO France - Léger & associés
Représenté par **Eric PICARLE**
Commissaire aux comptes

Bilan Actif

Bilan Actif	Au 31/12/2016			Au 31/12/2015
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif Immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 436 307	171 383	2 264 924	186 981
Immobilisations en cours	545 202		545 202	371 003
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	142 430		142 430	8 003
TOTAL (I)	3 123 940	171 383	2 952 557	565 986
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	10 543		10 543	
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 578		1 578	
Autres	1 411 663		1 411 663	462 555
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	454 609		454 609	275 435
Charges constatées d'avance	39 177		39 177	30 045
TOTAL (II)	1 917 569		1 917 569	768 036
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	5 041 509	171 383	4 870 126	1 334 022

Bilan Passif

Bilan Passif	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
	Net	Net
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel dont versé : 250 000	250 000	250 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves		
Report à nouveau	(426 932)	(4 190)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(892 621)	(422 742)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	(1 069 554)	(176 932)
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I bis)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	32 857	32 857
Provisions pour charges		
TOTAL (II)	32 857	32 857
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	4 017 293	782 139
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 228 486	418 323
Dettes fiscales et sociales	659 897	276 488
Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 146	1 146
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	5 906 822	1 478 097
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL PASSIF (I à IV)	4 870 126	1 334 022

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2016 au 31/12/2016			Ou 01/01/2015 Au 31/12/2015
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	28 696		28 698	4 758
Production vendue de biens				
Production vendue de services	5 039 358		5 039 356	2 888 583
Chiffre d'affaires Net	5 068 051		5 068 051	2 893 341
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges				
Autres produits				901
TOTAL (I)			5 068 052	2 894 242
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			38 206	
Variation de stocks (marchandises)			(10 543)	
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			3 120 702	2 148 347
Impôts, taxes et versements assimilés			58 895	18 600
Salaires et traitements			2 258 809	971 330
Charges sociales			335 720	130 008
Dotations aux amortissements sur immobilisations			158 105	13 278
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				
Dotations aux provisions pour risques et charges				32 857
Autres charges			40	404
TOTAL (II)			5 957 935	3 314 822
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			(889 882)	(420 579)
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V - VI)				
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			(889 882)	(420 579)

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)		
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 739	2 163
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	2 739	2 163
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	(2 739)	(2 163)
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	5 068 052	2 894 242
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	5 960 674	3 316 985
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	(892 621)	(422 742)
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2016 dont le total du bilan avant répartition est de 4 870 126 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : (892 621) Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'entreprise :

La société par action simplifiée 2Theloo Railway SAS, créée en 2014, réalise une activité de développement, d'implantation et d'exploitation d'un concept de boutiques-toilettes dans les centre-villes par l'intermédiaire des gares ferroviaires SNCF.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

- **Activité :**

La société est titulaire d'un contrat d'occupation temporaire du domaine public avec la SNCF qui lui confie l'installation et l'exploitation de 43 espaces sanitaires. Ce contrat d'une durée de 10 ans à compter de janvier 2015, prévoit en particulier :

- Un planning des emplacements mis à disposition de la société ;
- Un programme de travaux d'aménagement à la charge de la société pour un montant total de 10 700

K€ ;

- Les travaux, ouvrages réalisés par la société restent propriété de la SNCF à l'issue du contrat ;
- Une redevance d'occupation du domaine public à la charge de la société.

Par ailleurs, et suite à des mouvements de grève, ont été repris par la société soeur Gaspro qui refacture les coûts correspondants à la société les salariés de l'ancien prestataire présents sur les sites au 20 janvier 2015. Ce personnel a depuis été repris par la société Derichebourg au 1er mai 2016 qui refacture la prestation d'entretien à la société 2Theloo Railway.

- **Continuité d'exploitation :**

Malgré une situation nette négative de 1.070 K€, le management de la société a arrêté les comptes annuels selon l'hypothèse de continuité d'exploitation, compte tenu des perspectives financières du contrat avec la SNCF et du soutien financier du groupe 2THELOO.

Par ailleurs, dans le cadre du programme d'ouverture de site SNCF, la société a pris du retard dans le respect de certaines obligations contractuelles, notamment en termes d'équipement des sites, mais le management travaille sur ces sujets avec ses interlocuteurs de la SNCF, et confirme qu'ils ne représentent pas de risque de résiliation du contrat.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Le poste d'immobilisation en cours s'élève à 545.202 euros. Il représente les frais engagés pour l'aménagements réalisés dans les espaces sanitaires SNCF et se décompose de la façon suivante :

- Equipement et aménagement : 261.653 euros
- Conception et frais d'architecture : 283.549 euros

Amortissements

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

Les immobilisations sont mises en service et amorties à compter de l'inauguration des sites correspondants.

Les durées d'amortissements appliquées sont de 5 ans.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent uniquement à des dépôts de garantie.

Créances et Dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Aucune dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice.

Disponibilités

A la clôture de l'exercice, les disponibilités en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées dès lors qu'il apparait un passif dont l'échéance ou le montant ne peut pas être déterminé de façon précise.

Le passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est à dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

La société a plusieurs litiges prud'homaux représentant un montant total de demandes de 81 K€, provisionné à hauteur de 33 K€ sur la base du risque probable estimé par le management avec l'assistance de ses conseils.

Engagements de départ à la retraite

Compte tenu du *fum over* important inhérent à l'activité de la société, le management n'a pas procédé au calcul de l'indemnité au titre des départs en retraite considérée comme non significative.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté au compte 444 - Etat - impôt sur les bénéfices pour un montant de 135.725 €. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

A la date de clôture de l'exercice et en l'absence d'impôt sur les sociétés exigible, l'entreprise n'a pas pu utiliser son CICE dont la créance apparaît à l'actif du bilan.

Impôt sur les bénéfices

En date du 1er janvier 2015, la société est entrée dans le périmètre d'intégration fiscale de la société 2Theloo French Group, société au capital de 1.938.395 euros, dont le siège social est au 13, rue Riblette - 75020 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 808 012 553.

La société 2Theloo French Group se constitue donc seule redevable de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt de distribution.

Dans le groupe fiscal 2Theloo French Group, les sociétés intégrées fiscalement supportent l'impôt qu'elles devraient acquitter si elles étaient imposées séparément.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 8.000 € hors taxe.

Rémunération du dirigeant

Néant.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres		
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	100	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	100	

Composition du capital Social

POSTES CONCERNES	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	250 000	1.00000	250 000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	250 000	1.00000	250 000

Identité des sociétés consolidant la société mère

Dénomination sociale Siège social	Montant capital	% détenu
2Theloo Holding BV Prins Hendriklaan 17 - 1075AZ Amsterdam - Pays Bas	675 392	100.00

Etat des immobilisations

Cadre A		Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
			Reévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencs. et aménagt. const.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Inst. gales., agencs. et aménagt. divers		177 793		2 238 478
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier		22 466		
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		371 003		174 200
Avances et acomptes				
TOTAL		571 262		2 412 678
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		8 003		134 428
TOTAL		8 003		134 428
TOTAL GENERAL		579 264		2 547 105

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Reévalu. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencs. et aménagt. const.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Inst. gales., agencs. et aménagt. divers			2 416 271	
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier	2 430		20 036	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			545 202	
Avances et acomptes				
TOTAL	2 430		2 981 509	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			142 430	
TOTAL			142 430	
TOTAL GENERAL	2 430		3 123 940	

Etat des amortissements

Cadre A				
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.				
TOTAL				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agents. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.				
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	10 659	154 086		164 745
Matériel de transport				
Mat. de bureau et informatique, mobilier	2 619	4 019		6 638
Emballages récup. et divers				
TOTAL	13 278	158 105		171 383
TOTAL GENERAL	13 278	158 105		171 383

Cadre B							
Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort. fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement (I)							
Autres postes d'immo. incorp. (II)							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agents. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE			

Cadre C				
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges	32 857				32 857
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II	32 857				32 857
NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III					
TOTAL GENERAL (I+II+III)	32 857				32 857
Dont dotations et reprises : - d'exploitation					
Dont dotations et reprises : - financières					
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation					

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	142 430		142 430
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 578	1 578	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	6 400	6 400	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	191 335	191 335	
Taxe sur la valeur ajoutée	552 269	552 269	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	597 806	597 806	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	63 853	63 853	
Charges constatées d'avance	39 177	39 177	
TOTAL	1 594 848	1 452 418	142 430
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 228 488	1 228 486		
Personnel et comptes rattachés	138 819	138 819		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	429 163	429 163		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	69 815	69 815		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	22 099	22 099		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	4 017 293	4 017 293		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	1 146	1 146		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	5 906 822	5 906 822		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Entreprises liées avec lesquelles la société a un lien de participation

	Montant Entreprises liées	Montant Entreprises avec lesquelles la soc a un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immob incorporelles		
Avances et acomptes sur immob corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	597 806	
Capital souscrit et appelé non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Autres dettes	2 971 140	1 046 152
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières		

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Libellé	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat après impôts
Résultat courant	(889 882)		(889 882)
Résultat exceptionnel (y compris participations)	(2 739)		(2 739)
Résultat comptable	(892 621)		(892 621)

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Accroissements et allègements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Prov. Non déductible année de dotation	32 857	10 952
Total des déficits d'exploitation reportables	426 932	142 311
Total des amortissements différés		
Total des moins values à long terme		
TOTAL	(459 789)	(153 263)

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant
Capitaux propres N-1 après résultat et avant AGO	(176 932)
- Distributions	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	(176 932)
Variations du capital social	
Variation des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Variation des subventions d'investissement et des provisions réglementées	
Variation des autres postes	
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	(176 932)
Variations du capital social	
Variations du compte de l'exploitant	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport ...	
Variations des écarts de réévaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	
Variations des réserves réglementées	
Variations du report à nouveau	(422 742)
Variations des subventions d'investissement et provisions réglementées	
- Affectations du résultat N-1 en capitaux propres (hors distributions)	422 742
Variations en cours d'exercice	
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	(176 933)
Résultat de l'exercice	(892 621)
Capitaux propres à la clôture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	(1 069 554)

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2016	31/12/2015
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	133 911.66	53 633.82
Dettes fiscales et sociales	241 974.80	68 738.17
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	375 886.46	122 371.99

Détail des charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2016	31/12/2015
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	133 911.66	53 633.82
408100 Facture non parvenue	133 911.66	53 633.82
Dettes fiscales et sociales	241 974.80	68 738.17
428200 Dettes prov. congés payés	136 486.95	40 553.44
438200 Charges sur congés à payer	38 533.02	11 031.01
438610 Taxe d'apprentissage à payer	14 612.00	6 430.09
438620 Formation continue à payer	30 243.83	9 262.63
448600 Charges à payer	22 099.00	1 461.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	375 886.46	122 371.99

Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2016	31/12/2015
Charges d'exploitation	39 177	30 045
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	39 177	30 045

Détail du résultat exceptionnel

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2016	31/12/2015	Montant	%
Produits Exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
TOTAL DES PRODUITS				
Charges Exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 739.02	2 163.00	576.02	26.63
671200 Contraventions	2 739.02	2 163.00	576.02	26.63
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL DES CHARGES	2 739.02	2 163.00	576.02	26.63
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(2 739.02)	(2 163.00)	(576.02)	26.63

2THELOO RAILWAY

SAS unipersonnelle

Au capital social de 250 000 €

13 rue Riblette -75020- PARIS

RCS PARIS 807 678 511

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT DU 30 MAI 2018

Le 30 mai 2018, à 19h, à Paris,

Le Président, la société 2THELOO FRENCH GROUP, société par actions simplifiée unipersonnelle, au capital de 1 938 395 euros, dont le siège social est situé 13 rue Riblette -75020- PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 808 012 553 représentée par son président, la société 2THELOO HOLDING 8.V., représentée par Monsieur Kees-Jan BUS, a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Décisions à prendre pour la préparation et la convocation de l'assemblée générale annuelle ordinaire sur les comptes dudit exercice ;

EXAMEN DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS

Le Président procède à l'examen des comptes de l'exercice social débuté le 1^{er} janvier 2016 et clos le 31 décembre 2016, de l'inventaire, du bilan, du compte de résultat et de l'annexe.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 font apparaître une perte de 892 621 euros.

Le Président constate que les comptes annuels ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'établissement que les années précédentes.

Puis le Président procède à un examen détaillé des comptes de l'exercice.

Il arrête définitivement les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, lesdits comptes faisant apparaître un chiffre d'affaires de 5 068 051 euros et une perte de 892 621 euros.

AFFECTATION DU RESULTAT

Le président examine ensuite l'affectation du résultat.

Le président décide de proposer à l'assemblée générale d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 892 621 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat déficitaire de l'exercice : 892 621 euros.

Affectation

- Au report à nouveau, soit 892 621 euros
- Solde du report à nouveau, soit 1 319 553 euros.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Le Président déclare qu'il n'a été conclu aucune convention donnant lieu à l'application de la procédure prévue aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce au cours de l'exercice écoulé ou au cours d'exercices antérieurs.

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Le Président décide de convoquer les associés en assemblée générale ordinaire annuelle le 18 juin 2018 à 9 heure, au siège social, 9 rue Riblette -75020- PARIS à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus au Président;
- Affectation du résultat;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président constate qu'il a tout ce qui est nécessaire pour assurer la préparation et la convocation de l'assemblée générale.

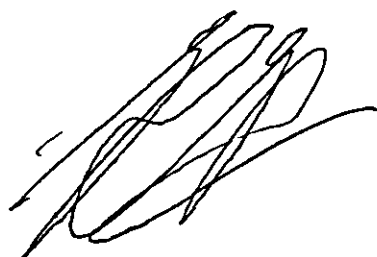
RAPPORT - RESOLUTIONS

Le Président arrête ensuite les termes du rapport qu'il présentera à l'associé unique, ainsi que le texte des résolutions qui seront proposées au vote de l'associé unique.

COMMUNICATION A L'ASSOCIE UNIQUE

Le Président prendra toutes mesures utiles en vue de permettre à l'associé unique d'exercer son droit de communication des documents et renseignements relatifs à la prochaine assemblée dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et consigné au registre.



Le Président

2THELOO FRENCH GROUP

Représentée par son président

2THELOO HOLDING B.V.

Représentée par Monsieur Kees-Jan
BUS